



HAL
open science

Licence Lettres

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres. 2015, Université Bordeaux Montaigne. hceres-02037473

HAL Id: hceres-02037473

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037473v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Lettres

- Université Bordeaux Montaigne

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, littératures, cultures et civilisations

Établissement déposant : Université Bordeaux Montaigne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence de *Lettres*, dont tous les enseignements ont lieu dans le cadre de l'Université Bordeaux Montaigne, se compose désormais de deux parcours, *Lettres modernes* et *Lettres classiques*, suite à la fermeture du parcours *Occitan*. Elle a pour objectif de doter les étudiants d'un socle solide de connaissances en littératures française, francophone et comparée, en langue française, mais aussi, dans le parcours *Lettres classiques*, en langues anciennes et en Histoire de l'Antiquité. Elle vise principalement à former les étudiants aux métiers de l'enseignement, mais propose aussi d'autres débouchés professionnels dans les domaines de la médiation culturelle, de l'information et de la documentation, des métiers du livre et de l'édition. Elle dispose d'un Service de Formation à Distance.

Avis du comité d'experts

Le contenu de la formation correspond aux compétences visées et aux métiers ciblés : les matières disciplinaires fondamentales bénéficient comme il se doit d'un volume horaire conséquent, une langue vivante est enseignée pendant tout le cursus, des ouvertures sont proposées vers des disciplines connexes. Des mutualisations pertinentes existent, entre les deux parcours, mais aussi avec d'autres Départements (celui d'Histoire, par exemple, pour le parcours *Lettres classiques*). À partir de la deuxième année, se met en place une démarche bienvenue de spécialisation et de pré-professionnalisation, par l'insertion d'heures consacrées au « Projet Professionnel de l'Étudiant », auxquelles s'ajoute un enseignement optionnel en lien avec de futurs métiers possibles. On regrette néanmoins le manque de lisibilité de la maquette fournie, qui ne détaille pas le contenu de tous les enseignements et fait état de mutualisations dont le dossier ne dit rien ou dont il indique la fermeture.

Cette licence de *Lettres* trouve naturellement sa place au cœur d'une Unité de Formation et de Recherche et d'une université consacrées aux Humanités. Il n'existe pas de formation équivalente au niveau local, mais des licences de ce type font partie de l'offre généraliste de tous les sites universitaires français. Le dossier ne permet toutefois pas de faire apparaître ce qui fait la spécificité de cette licence. Ses relations avec l'environnement socio-économique se limitent aux secteurs de l'enseignement et des métiers du livre.

L'équipe pédagogique, nombreuse et qualifiée, est essentiellement composée d'enseignants-chercheurs spécialistes de langues et de littératures françaises et de l'Antiquité. Des spécialistes d'autres champs disciplinaires interviennent dans l'enseignement optionnel, ainsi que des chargés de cours. Le dossier ne donne aucune information sur la structuration de l'équipe pédagogique. Il n'est pas fait mention de réunions de concertation destinées au pilotage de la formation.

Les effectifs sont stables, malgré une légère baisse en 2013-2014, ce qui prouve que la formation reste attractive. Le taux de réussite calculé à partir des étudiants effectivement présents lors des examens est correct (de l'ordre de 80 %), mais on ne sait s'il y a des disparités selon les années de licence. La formation ne dispose pas d'informations précises sur le suivi des diplômés, en termes de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	
Place de la professionnalisation	Une réflexion sur la diversification des débouchés professionnels est en cours. L'ouverture optionnelle y contribue, ainsi que la mise en place d'un « Projet Professionnel de l'Étudiant ». Un partenariat a été créé en 2014 avec l'Institut Universitaire de Technologie pour faciliter l'entrée dans un master professionnel sur les métiers du livre.
Place des projets et stages	Dans le cours du deuxième semestre de L3, l'étudiant peut effectuer un stage, un projet tutoré, ou contribuer à une réalisation collective (comme la préparation d'un ouvrage). Une convention type est fournie par l'établissement pour les stages, mais on ne sait comment ils sont encadrés et évalués.
Place de l'international	La licence s'ouvre à l'international par l'accueil de professeurs invités et surtout par la mobilité Erasmus, importante pour ce qui est de l'arrivée d'étudiants étrangers (environ 150 chaque année), plus faible du côté des départs. Des difficultés dans la gestion du flux des étudiants étrangers sont signalées.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Absence d'indication donnée sur le recrutement. Des dispositifs d'aide divers existent, en direction des étudiants arrivant des classes préparatoires (initiation à l'Ancien Français et à la Linguistique), des « grands débutants » en langues anciennes, et plus généralement des étudiants en difficulté. Mais, faute d'analyse, l'on ne sait si ces dispositifs sont efficaces.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Une Formation à Distance, avec rencontre des inscrits, est proposée, mais le taux de réussite reste faible. Des dispositifs d'accueil des étudiants en situation de handicap, des sportifs de haut niveau ou des étudiants salariés sont prévus au niveau de l'université, mais leur mise en place est souvent compliquée. L'enseignement s'ouvre de plus en plus au numérique (Bureau virtuel, plateforme MOODLE), mais l'apprentissage par les étudiants des nouvelles technologies reste peu développé.
Evaluation des étudiants	Faute d'être commenté, le tableau des Modalités de Contrôle des Connaissances est difficilement exploitable, d'autant que la nature exacte des épreuves proposées n'est pas précisée. La composition et le déroulement des jurys d'examen ne sont pas indiqués.
Suivi de l'acquisition des compétences	L'Annexe Descriptive au Diplôme est fournie, mais le lien entre les matières enseignées et les compétences acquises n'est pas apparent. On ne trouve pas de fiche RNCP (Répertoire National de Certification Professionnelle) dans le dossier.
Suivi des diplômés	La formation n'a pas mis en place de procédure interne pour le suivi des diplômés. On ne sait comment se fait l'articulation avec les formations proposées au niveau master.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe pas de Conseil de perfectionnement. L'évaluation par les étudiants fait l'objet d'un questionnaire mis à disposition par l'établissement. Il n'est pas exploité par l'équipe pédagogique. Aucune analyse n'en est fournie dans le dossier. Une Fiche bilan d'autoévaluation, également fournie par l'établissement, est insérée en annexe, mais elle est remplie de façon très lacunaire et très elliptique, et ne débouche pas sur une vraie réflexion critique quant à la formation proposée.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Formation disciplinaire solide.
- Ouverture vers des enseignements complémentaires diversifiés.
- Démarche de préprofessionnalisation avec possibilité de stages.
- Equipe pédagogique de qualité et plurielle.
- Enseignement suivi d'une Langue Vivante.

Points faibles :

- Manque de lisibilité du pilotage de la formation.
- Pas de réflexion critique collective sur le fonctionnement de la formation.
- Absence d'articulation entre le niveau Licence et le niveau Master.
- Pas de prise en compte de l'évaluation par les étudiants.
- Peu de place faite à l'apprentissage des nouvelles technologies.

Conclusions :

La licence *Lettres*, avec ses deux parcours *Lettres modernes* et *Lettres classiques*, assure une formation disciplinaire de qualité en langue et littérature française, francophone, comparée, ainsi que dans le domaine des littératures et des langues anciennes. Bien adaptée à la préparation aux concours de l'enseignement, elle s'emploie, par différents dispositifs d'options et de préprofessionnalisation, à préparer les étudiants à d'autres débouchés. Cette démarche doit être encore développée.

Il paraît de même pertinent de recourir à des dispositifs d'autoévaluation interne et de mieux former les étudiants aux nouvelles technologies.

La création d'un Conseil de perfectionnement pourrait aider au renforcement du pilotage de la formation.

Observations de l'établissement



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Présidence

Date : Pessac, le 8 juillet 2015

OBSERVATIONS AU RAPPORT DE SYNTHÈSE DE L'HCERES

Aucune observation ne sera déposée pour cette mention.

Jean-Paul Jourdan
Président de l'Université Bordeaux Montaigne